



Tilly O'Neill Gordon, députée
MIRAMICHI

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

27 avril 2010

LE GOUVERNEMENT DU CANADA PREND DES MESURES POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE

Ottawa (Ontario) – Le taux de participation aux élections augmentera au Canada grâce au projet de loi du gouvernement pour accroître la participation électorale, selon Tilly O'Neill Gordon, députée de Miramichi.

« La participation électorale a diminué au cours des années, a déclaré O'Neill Gordon. Dans son discours du Trône de 2010, le gouvernement s'est engagé à l'accroître en donnant aux Canadiens davantage d'occasions de voter; c'est exactement ce qu'il propose dans son annonce d'aujourd'hui. »

Cet après-midi, le ministre d'État à la Réforme démocratique, Steven Fletcher, a présenté un projet de loi visant l'augmentation du taux participation des électeurs. Si celui-ci était adopté, il rajouterait deux jours de vote pour les Canadiens, dont l'un serait le dimanche précédant le jour des élections, alors que tous les bureaux de scrutin du pays seraient ouverts. Le second jour de vote par anticipation serait le dimanche huit jours avant le jour des élections, ce qui créerait quatre jours continus pendant lesquels on pourrait voter par anticipation.

« Le gouvernement a toujours été déterminé à améliorer les institutions démocratiques, a affirmé O'Neill Gordon. En donnant aux Canadiens davantage d'occasions de voter, il permet à plus de Canadiens de participer au processus démocratique. »

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la députée Tilly O'Neill Gordon au (613) 992-5335

BUREAU PARLEMENTAIRE
Édifice Confédération, pièce 533
Chamber des communes
Ottawa (ON) K1A 0A6
Tél.: (613) 992-5335
Télec.: (613) 996-8418
Courriel: oneilt@parl.gc.ca



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
4, rue Renaud
Miramichi (NB) E1V 6T1
Tél.: (506) 778-8448
Télec.: (506) 778-8150
Courriel: oneilt@parl.gc.ca